
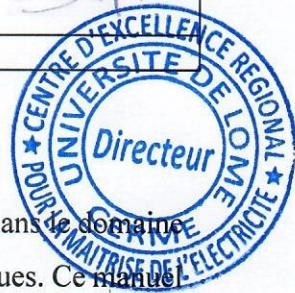
	PROCÉDURE DE GESTION DU PERSONNEL, LOCAUX, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	
	Code : PROC-G007	

Rédigé par	Revu par	Approuvé par
Nom : Akuété Pierre AGBESSI	Nom : Komlan Segbéya GADEDJISSO-TOSSOU	Nom : Yao BOKOVI
Date : 11/04/2024	Date : 15/04/2024	Date : 17/04/2024
Visa : 	Visa : 	Visa : 
Date de mise en application : 17/04/2024		



1. Introduction

Le laboratoire CERME-LAB est spécialisé dans la recherche et le développement dans le domaine de l'électricité, contribuant à l'avancement des technologies électriques et énergétiques. Ce manuel de procédures vise à garantir la gestion efficace de nos locaux et à maintenir des conditions environnementales optimales pour nos activités de recherche et de développement.

2. Objectifs

- Assurer la sécurité des chercheurs, des techniciens et du personnel travaillant dans nos locaux.
- Maintenir des conditions environnementales adéquates pour la manipulation sûre des équipements électriques et la réalisation des expériences.
- Réduire l'empreinte environnementale de nos opérations.

3. Responsabilité

- La direction est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de gestion des locaux et des conditions environnementales.
- Les gestionnaires des installations supervisent l'entretien des locaux, la maintenance des équipements électriques et la conformité aux normes de sécurité.
- Le personnel est chargé de respecter les procédures et les règles de sécurité établies pour garantir un environnement de travail sûr.

4. Procédures opérationnelles :

- **Entretien des locaux :**
 - Planification régulière des tâches d'entretien, y compris le nettoyage des locaux et la maintenance des installations électriques.
 - Gestion des déchets électroniques conformément aux réglementations en vigueur.
 - **Gestion des espaces :**
 - Utilisation efficace des laboratoires, des zones de travail et des zones de stockage.
 - Suivi des réservations pour les équipements et les salles de réunion.
 - **Contrôle des conditions environnementales :**
 - Surveillance continue des systèmes de climatisation pour maintenir des températures et des niveaux d'humidité appropriés.
 - Contrôle de la qualité de l'air pour garantir un environnement sain.
 - **Gestion des incidents :**
 - Mise en place de procédures d'intervention en cas d'urgence, telles que les pannes de courant ou les incidents électriques.
- 5. Sécurité et conformité réglementaire :**
- Respect des normes de sécurité électrique et des réglementations en matière de santé et sécurité au travail.
 - Formation du personnel sur les bonnes pratiques de sécurité et d'utilisation des équipements électriques.
- 6. Amélioration continue :**
- Évaluation régulière des performances des installations électriques et des pratiques de gestion.
 - Mise en œuvre de mesures correctives pour améliorer l'efficacité énergétique et la sécurité.
- 7. Communication :**
- Diffusion des informations sur les procédures de gestion des locaux et des conditions environnementales à travers des réunions, des affichages et des communications électroniques.
 - Encouragement des commentaires et des suggestions du personnel pour améliorer les processus et les pratiques.

8. Documents associés

- Procédure de gestion des équipements.
- Procédure de gestion du personnel.